



CLASSIQUES  
GARNIER

TROUDE-CHASTENET (Patrick), « Introduction. Penser et panser la démocratie (avec ses amis et ses ennemis) », *Penser et panser la démocratie*, p. 9-24

DOI : [10.15122/isbn.978-2-406-07376-5.p.0009](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-406-07376-5.p.0009)

*La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.*

© 2017. Classiques Garnier, Paris.  
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.  
Tous droits réservés pour tous les pays.

RÉSUMÉ – À l'heure de la montée des extrémismes, alors que le hiatus entre les citoyens et leurs représentants n'a jamais été aussi grand, le régime démocratique a-t-il dit son dernier mot ? La démocratie représentative doit-elle laisser la place à un autre modèle ? L'avenir n'est-il pas déjà à l'évacuation du choix politique authentique au profit de la gouvernance technocratique au nom de la recherche de l'efficacité ou, au contraire, à la multiplication des formes de démocratie participative ?

## INTRODUCTION

### Penser et panser la démocratie (avec ses amis et ses ennemis)

Pourquoi parler d'avènement de la démocratie ? Résumer en un seul chapitre l'objet principal de quatre ouvrages substantiels<sup>1</sup> pour articuler une réponse simple mais argumentée à cette question complexe n'est pas chose facile. C'est pourtant ce que Marcel Gauchet a accepté de faire ici. Depuis plus de trente ans, l'auteur du *Désenchantement du monde* (1985), où il entreprenait une histoire politique de la religion, interroge la démocratie dans son rapport singulier au religieux et à la religion. Religion comprise non comme l'expression d'une foi individuelle, comme nous l'entendons spontanément aujourd'hui, mais comme mode de structuration des communautés humaines. La sortie de la religion dont il parle à propos de la démocratie ne signifie donc pas fin de la religion et disparition du religieux mais profonde rupture avec l'organisation religieuse du monde. L'avènement de la démocratie désigne ce processus, toujours inachevé, conduisant des sociétés hétéronomes vers l'autonomie et substituant l'égalité à la hiérarchie. S'y ajoutent trois caractères : l'individu y remplace le tout, la représentation la domination, l'histoire la tradition. Cet avènement consiste aussi en un enchaînement de trois vagues. La première dévoilant le politique comme tel et débouchant sur l'État-nation. La seconde se projetant sur le terrain du droit et instituant une communauté des citoyens. La troisième signifiant l'invention historique, autrement dit la prise de conscience de la société par elle-même quant à son autonomie. Mais la crise économique des années 1970 et la globalisation libérale ont entraîné un découronnement du politique au profit de l'économie et une excroissance du droit. « C'est vers ce remaniement géologique qu'il faut se tourner pour comprendre la situation

---

1 M. Gauchet, *L'avènement de la démocratie*, vol. I, *La révolution moderne*, vol. II, *La crise du libéralisme, 1880-1914*, vol. III, *À l'épreuve des totalitarismes, 1914-1974*, vol. IV, *Le nouveau monde*, Paris, Gallimard, « Bibliothèque des sciences humaines », 2007-2017.

actuelle de la démocratie et le saisissant paradoxe qui associe sa crise à son triomphe. » Ses ennemis ont disparu, conclut l'auteur de *L'avènement de la démocratie*, mais pourtant elle n'en finit pas de décevoir ses partisans.

Le lien dialectique unissant la religion à la démocratie et partant le lien entre religieux, laïcité et politique se trouvent également au cœur de la réflexion de Philippe Portier. La sortie d'un ordre théologique au profit d'une nouvelle configuration instituant une séparation du légal et du moral est à la fois un processus historique et un principe politique. La relation entre la démocratie et la religion est-elle marquée par une relation d'extériorité réciproque ? se demande ici l'auteur de *L'État et les religions en France*<sup>2</sup>. Même si son analyse sociologique est nécessairement comparatiste, il aborde cette question à partir d'un retour sur le modèle français de laïcité. Le schéma de la Troisième République, tel qu'il se constitue entre 1880 et 1905, débouche sur une excommunication politique du religieux. Il ne s'agit pas, certes, de récuser la liberté de croyance, ni même d'empêcher les catholiques de prendre part à la controverse publique. L'idée est de reléguer les Églises, et plus spécifiquement l'Église catholique, en dehors de l'espace de l'État, où le dispositif concordataire les avait réinstallées : la rationalité politique ne peut pas avoir affaire avec le récit théologique. On a cru longtemps que ce modèle constituait le point d'aboutissement d'une histoire occidentale dont le destin aurait été de réduire le religieux à sa seule fonction consolatrice. Or, la période récente a contredit ce pronostic. La législation de la Troisième République s'est maintenue mais, la laïcité s'est transformée, sous l'effet de la globalisation et de l'individualisation induites par le passage de la première à la deuxième modernité : à partir des années 1960, un autre modèle a pris corps qui, sans abolir la dissociation de la communauté légale et de la communauté morale, est revenue du moins sur la privatisation initiale du religieux en accordant aux identités religieuses une place inédite dans la sphère étatique.

Pourquoi lire F.-A. Hayek et K.-R. Popper ? La mise en perspective de leur pensée par Jean Baudouin présente un premier intérêt, nous rappeler que la tradition libérale loin d'être homogène abrite des sensibilités diverses. Les deux philosophes viennois s'accordent, certes, à

2 P. Portier, *L'État et les religions en France : une sociologie historique de la laïcité*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, « Histoire », 2016.

une conception commune de la société posant le primat de l'individu sur la société distinguant davantage dans les « libertés-autonomie » que dans les « libertés-participation » le ressort central du Politique. Plus instructives sont leurs divergences, aux yeux de l'auteur de *La philosophie politique de Karl Popper*<sup>3</sup>. La première concerne la relation État-marché. Hayek voit dans le marché un vecteur d'harmonisation spontanée des rapports économiques et sociaux d'autant plus vertueux qu'il n'a jamais été voulu ni construit par quiconque. Alors que Popper, tout en admettant son efficacité, conserve à l'État des fonctions importantes de régulation économique et de correction des inégalités. Le second désaccord a trait au socialisme. Toute sa vie, Hayek lui voue une détestation absolue considérant même sa composante interventionniste comme l'un des germes du totalitarisme moderne. Popper a toujours plaidé pour un réformisme paisible et graduel qui séduira plusieurs partis sociaux-démocrates européens, notamment le SPD allemand à l'époque de Helmut Schmidt. Le troisième conflit n'est pas le moins important puisqu'il porte sur la valeur même de la démocratie. Hayek a toujours fait primer le « libéralisme » sur la « démocratie » allant jusqu'à cautionner la dictature du général Pinochet sous prétexte qu'elle ouvrirait grand les vannes de l'économie de marché. À l'inverse, Popper considère la démocratie comme une procédure pacifique de désignation et de destitution des gouvernants s'inscrivant dans un cadre plus vaste, la « société ouverte » qui en appelle aux principes de liberté, de responsabilité et de discussion critique. Lire Hayek et Popper nous rappelle ainsi qu'être libéral ne signifie pas nécessairement être démocrate.

La démagogie est-elle consubstantielle à la démocratie ? se demande pour sa part Alfio Mastropaolo qui nous invite à retrouver, derrière son acception péjorative, le sens originel du concept avant d'identifier les manifestations historiques qu'il désigne. On sera sans doute surpris de découvrir que de ces vagues successives de démagogie vertueuse et de démagogie perverse, de démagogie et de contre-démagogie au cours des deux siècles derniers, sont issus notamment le suffrage universel et la sécurité sociale. À y regarder de plus près, en effet, on ne peut que se convaincre que la démagogie ici définie comme attention portée aux besoins du peuple est consubstantielle à la démocratie et qu'un régime

---

3 J. Baudouin, *La philosophie politique de Karl Popper*, Paris, Presses universitaires de France, « Questions », 1994.

qui préfère se vouer au culte de la puissance nationale et de la rigueur budgétaire plutôt que de servir l'intérêt du plus grand nombre ne mérite plus le nom de démocratie. À l'heure actuelle, selon l'auteur de *La démocratie, une cause perdue*<sup>4</sup>, seuls les mouvements sociaux et les partis populistes entendent se soucier des besoins du peuple, tels que celui-ci les exprime. Les premiers prétendant s'attaquer au « système » et récusant la voie électorale, les seconds s'en prenant aux « élites » et participant aux élections. Plutôt que « populistes », il conviendrait de baptiser ces partis « Nouvelle droite radicale » en raison de leur conception ethnicisante du peuple très éloignée du populisme russe ou américain des origines. Certes, la démagogie est ambivalente car elle peut produire tout aussi bien l'État-providence que le racisme ou la xénophobie mais en laissant à cette Nouvelle droite radicale le monopole de la démagogie, les partis dits de gouvernement ont fait le choix d'ignorer la voix du peuple au nom même de son bien. En congédiant l'égalitarisme des socialistes et le paternalisme des modérés, nos dirigeants actuels ne semblent pas s'apercevoir qu'ils encouragent une démagogie néfaste qui menace les bases mêmes de la démocratie.

Car écouter la parole du peuple, confirme Dominique Rousseau, c'est sinon la démocratie du moins la possibilité de la démocratie et la condition d'existence de la démocratie continue. Que faut-il entendre par démocratie continue ? Tout d'abord un régime qui ne se réduit pas à un type de gouvernement de l'État mais recouvre les trois espaces de la société globale que sont l'espace civil, l'espace public et l'espace politique. Et alors que la démocratie représentative tient l'espace public en suspicion, la forme continue de la démocratie le place au centre du dispositif en tant que lieu de formation de la volonté générale. Si la démocratie n'existe que par les luttes dont elle est l'objet, la démocratie continue quant à elle n'existe que par le truchement d'un espace public constamment mobilisé pour se faire entendre de l'espace politique. Alors que dans le modèle représentatif l'espace politique irrigue les espaces public et civil, la démocratie continue fait de l'espace public le lieu privilégié de l'exigence normative. Dans cette perspective, la Constitution n'est plus constitution de l'État mais constitution de la société : toutes les activités des individus saisies par le droit peuvent être rapportées à la Constitution puisque toutes les branches du droit y trouvent leurs

---

4 A. Mastropaolo, *La democrazia è una causa persa ?*, Turin, Bollati Boringhieri, 2011.

principes. Ainsi, en s'adressant à la société, la Constitution s'adresse également aux « individus fluides » qui la composent en leur donnant un point d'arrimage. En outre, selon l'auteur de *Radicaliser la démocratie*<sup>5</sup>, le suffrage universel n'est plus la garantie de la qualité démocratique d'une décision ou d'une institution. Pour qu'il ait une vertu démocratique, il faut qu'il se réalise dans le respect des droits constitutionnels et dans le cadre d'un régime qui contrebalance la volonté générale. En bref, la démocratie continue est une forme de fabrication des règles de la vie commune qui a pour principe la délibération et qui permet de mettre en scène les tensions existant entre le Peuple pensé dans son unité et le peuple réel compris dans sa diversité.

Il est toujours question de faire entendre la voix des gouvernés avec Sandra Laugier qui se demande pourquoi les actes de désobéissance civile se multiplient dans les démocraties occidentales contemporaines. Actes entendus au sens strict d'un refus, non violent et collectif, de remplir une obligation légale ou réglementaire au motif qu'elle viole un droit élémentaire invoqué au nom d'un principe supérieur (égalité, solidarité ou dignité) et faisant l'objet d'une action en justice afin que la sanction prononcée à l'encontre du « désobéissant » ouvre un débat public sur la légitimité de l'obligation contestée. Ce concept renvoie donc à celui de « démocratie radicale » voulant qu'une démocratie authentique ne puisse se fonder que sur une véritable conversation démocratique entre gouvernants et gouvernés, autrement dit sur la capacité de tous les citoyens à faire entendre leurs voix. Ainsi donc ces expressions de *dissensus*, ces formes collectives de revendication, ne doivent pas être considérées comme des dysfonctionnements ou des manifestations pathologiques des régimes démocratiques mais, au contraire, comme un rappel de leurs propres fondements. C'est bien parce que sa société n'ait l'égalité des droits proclamés par la Constitution des États-Unis que Henry David Thoreau revendiquait le droit de s'en retirer en partant s'isoler dans les bois. Loin de menacer la démocratie, la désobéissance en est un élément constitutif. Face à l'emprise croissante des experts, accentuée depuis les années 1980 dans le cadre des politiques dites de modernisation, la désobéissance s'affiche comme un moyen pour le citoyen dépossédé de sa voix de réaffirmer sa compétence politique. Elle n'est donc pas un refus de la

---

5 D. Rousseau, *Radicaliser la démocratie : propositions pour une refondation*, Paris, Éditions du Seuil, « Sciences humaines », 2015.

démocratie selon l'auteure de *Pourquoi désobéir en démocratie*<sup>6</sup> ?, mais une mise à jour de l'état du rapport qui s'est noué, au fil du temps, entre la revendication individuelle de liberté et celle, collective, de citoyenneté.

Quant à Philippe Raynaud, il se demande pourquoi la gauche de la gauche tarde à parachever sa mutation démocratique. Même si la question du rapport de l'extrême gauche à la démocratie ne se réduit pas à celle de son faible poids électoral, même si ce hiatus n'est pas inédit ni spécifique à la France, la gauche radicale se trouve actuellement dans une situation paradoxale car cette faiblesse électorale contraste avec sa force dans la sphère intellectuelle. Alors que s'étend la popularité de théoriciens néo-marxistes, trouvant écho sur le terrain de nouvelles mobilisations sociales comme celles des zadistes ou des opposants à la « loi travail », l'attractivité des candidats d'extrême gauche décline depuis la présidentielle de 2007. Mais selon l'auteur de *L'extrême gauche plurielle*<sup>7</sup>, il faut remonter à 1989 et à l'effondrement du bloc soviétique pour trouver des éléments d'explication. Si ce dernier n'a pas emporté dans sa chute l'idée révolutionnaire, il a tout de même constitué un véritable défi pour la gauche marxiste. Il a d'abord renforcé sa composante trotskyste et favorisé l'émergence de mouvements altermondialistes et de désobéissance civile. La chute du communisme n'a pas éteint la critique portée à l'encontre de la démocratie libérale car cette contestation est inhérente à ce type de régime pour au moins deux raisons. La première tenant à l'insatisfaction permanente générée par la distance incompressible entre le représentant et le représenté, la seconde tenant à la promesse égalitaire jamais accomplie car en perpétuelle extension comme en témoigne aujourd'hui la revendication animaliste. Si la gauche radicale s'est recomposée autour de la dénonciation du néolibéralisme, elle reste divisée entre souverainistes et mondialistes. Dans le même sens, elle reste divisée entre ceux qui veulent « changer le monde sans prendre le pouvoir » et ceux qui restent fidèles au modèle révolutionnaire. Ces divisions se sont étalées au grand jour lors de la présidentielle de 2007 avec l'échec d'une candidature unique autour de José Bové et le maintien de cinq autres candidats, dont trois trotskystes,

6 S. Laugier, A. Ogien, *Pourquoi désobéir en démocratie* ?, Paris, La Découverte Poche, « Sciences humaines et sociales », 2011.

7 P. Raynaud, *L'extrême gauche plurielle. Entre démocratie radicale et révolution*, Paris, Librairie académique Perrin, « Tempus », 2010.



outre la candidature des Verts. Si l'extrême gauche veut convertir son influence culturelle en force politique, elle doit d'abord achever sa mutation démocratique en assumant les compromis qu'implique la participation au pouvoir.

C'est une autre forme de démocratie radicale que certains attendaient de l'émergence de l'internet. En effet, ce nouvel outil avait été investi de grands espoirs pour sa capacité supposée à revitaliser la démocratie, notamment à faire résonner plus fortement la voix des citoyens en dehors des élections. Néanmoins, on peut se demander si le numérique est l'avenir de la démocratie. Benjamin Loveluck nous explique comment ses différents usages affectent ou reconfigurent trois grandes dimensions de la vie démocratique : la nature de l'espace public, les modalités de la délibération collective et les formes de l'engagement citoyen. Il nous montre comment s'opère désormais la sélection des informations dans un environnement où l'on publie d'emblée et où des plateformes – moteurs de recherche, réseaux sociaux – se chargent de filtrer les contenus après coup. Le numérique a permis d'élargir l'accès à l'espace public et même d'augmenter son potentiel de transparence à travers par exemple les fuites de documents orchestrées par *WikiLeaks*. Mais il n'assure pas pour autant une plus grande inclusivité ni un meilleur pluralisme de l'information et il n'a pas permis d'endiguer la désinformation voire la manipulation, ainsi que les divulgations d'informations attentatoires à la vie privée. L'auteur de *Réseaux, libertés et contrôle : une généalogie politique d'internet*<sup>8</sup> s'intéresse ensuite aux formes prises par les échanges et interactions en ligne, du point de vue de leur qualité délibérative. Or à ce titre, il est impossible de statuer de manière générale sur un éventuel progrès car la tonalité et les formes du débat public qu'elles autorisent varient fortement selon les dispositifs techniques adoptés. Enfin, s'agissant de la participation politique, on peut observer que si le numérique a pu favoriser des formes de mobilisation collective moins coûteuses et plus labiles, celles-ci sont souvent également moins efficaces. Elles peuvent en outre venir servir des objectifs peu démocratiques, comme en témoigne l'audience croissante de la fachosphère. Par ailleurs, en ce qui concerne la participation partisane traditionnelle, le numérique a permis à la fois de stimuler l'engagement des militants et de déployer des techniques

---

8 B. Loveluck, *Réseaux, libertés et contrôle : une généalogie politique d'internet*, Paris, Armand Colin, « Le temps des idées », 2015.

sophistiquées de rationalisation des campagnes fondées sur la collecte massive de données personnelles.

À l'heure des cyberattaques et des cyberguerres, on en finirait presque par négliger l'analyse des guerres conventionnelles. Cette négligence serait d'autant plus dommageable qu'à en croire la brutalité des statistiques, on pourrait même légitimement se poser cette question : les démocraties aiment-elles la guerre ? Les régimes démocratiques ont en effet une propension croissante à s'engager dans des opérations militaires internationales, au point qu'il est loisible de parler de « militarisme démocratique ». Souvent négligée, selon l'auteur de *Paix et guerres au XXI<sup>e</sup> siècle*<sup>9</sup>, cette caractéristique constitue pourtant l'un des traits les plus marquants de la réalité politique internationale de l'après-guerre froide. La multiplication des guerres démocratiques – moins de 15 % des opérations militaires internationales de 1960 à 1989, 24 % dans les années 1990, 43 % la décennie suivante – ne réfute pas seulement l'image de soi complaisante que les régimes démocratiques ont d'eux-mêmes mais constitue aussi une anomalie, c'est-à-dire un phénomène qui contredit les postulats de base de l'approche dominante en relations internationales, à savoir la théorie de la paix démocratique. Dans sa variante dyadique, cette dernière se plaît à souligner que si les démocraties continuent à mener des guerres contre des régimes non démocratiques, elles ne se font plus la guerre entre elles. Dans sa version monadique, elle va jusqu'à affirmer que plus un régime est démocratique, moins il tend à être impliqué dans un conflit international violent. En réalité, la version dyadique de la paix démocratique est sous-tendue par une téléologie que l'on retrouve dans la thèse de la fin de l'histoire de Francis Fukuyama<sup>10</sup> tendant à traiter, à tort, les guerres démocratiques comme une espèce de catégorie résiduelle amenée à diminuer avec le temps. Mais surtout, selon Dario Battistella, les deux versions s'enracinent dans la philosophie kantienne postulant l'essence pacifique des démocraties. Or, le comportement guerrier des démocraties libérales contemporaines trahit en tout point les principes posés par Kant pour atteindre l'objectif de la paix perpétuelle quant au choix des moyens et des justifications, au consentement des citoyens et à la séparation des pouvoirs.

9 D. Battistella, *Paix et guerres au XXI<sup>e</sup> siècle*, Auxerre, Sciences humaines éditions, « Petite bibliothèque des sciences humaines », 2010.

10 F. Fukuyama, *La fin de l'histoire et le dernier homme*, Paris, Flammarion, « Histoire », 1992.

Dans le cas spécifique des guerres menées à l'initiative des États-Unis, c'est plutôt du côté de ce que l'on appelle le néoconservatisme qu'il faut chercher des principes justificateurs. D'où l'intérêt de se pencher sur un courant de pensée qui fait de l'universalisme démocratique la base de sa doctrine en compagnie d'un spécialiste de la pensée de Francis Fukuyama. Faut-il exporter la démocratie libérale aux quatre coins du monde ? Persuadés de la supériorité de ce régime sur tous les autres, les néoconservateurs américains en sont pour leur part convaincus. Ces derniers ont souvent été considérés comme les stratèges de l'administration de George W. Bush au début des années 2000 et les instigateurs, par conséquent, des interventions militaires de l'époque. Si cette influence est réelle, son degré peut toutefois être discuté. Réduire le néoconservatisme à sa version « musclée » est un point de vue erroné. D'ailleurs, il a d'abord été le fait d'intellectuels de gauche critiquant la politique intérieure des États-Unis menée durant les années 1960. Si dès la décennie suivante les néoconservateurs militèrent résolument pour une Amérique forte face à la menace soviétique, c'est seulement au cours des années 1990 que le néoconservatisme « nouvelle génération », axé sur la politique étrangère, fit son apparition et s'inscrivit exclusivement à droite de l'échiquier politique. C'est cet itinéraire singulier que Pierre Bourgois entend retracer ici. À le lire on comprend que malgré son incontestable hétérogénéité, le néoconservatisme offre un ensemble d'idées et de valeurs communes faisant émerger une véritable conception de la démocratie libérale, en politique intérieure comme en politique étrangère. Ce dernier domaine étant sans nul doute celui où les divergences avec Donald Trump sont les plus grandes.

Pourquoi l'extrême droite progresse-t-elle dans les pays les plus heureux ? Nathalie Blanc-Noël nous conduit à nous interroger sur un paradoxe. Les pays nordiques sont systématiquement en tête des classements mesurant les différentes dimensions de la qualité de vie démocratique, ils peuvent même se targuer de truster les meilleures places du monde des pays où il fait bon vivre selon l'indice du bonheur national brut. Et pourtant, au Danemark, en Finlande, en Norvège et en Suède, les partis populistes et l'extrême droite ne cessent de progresser au plan électoral. Que signifie donc le succès d'un vote *a priori* contestataire dans des pays où – si l'on en croit les divers instituts qui se donnent pour tâche de mesurer le bonheur à l'échelle mondiale – la démocratie est exemplaire

et où l'on serait plus heureux qu'ailleurs ? Comment interpréter, alors, la montée de partis à la fois critiques et défenseurs de la démocratie ? Sont-ils les gardiens d'une tradition menacée ou bien les agents d'une mutation du modèle politique nordique ? Selon la cofondatrice de la revue *Nordiques*, spécialiste en particulier du régime suédois<sup>11</sup>, il faut se méfier des conclusions hâtives car si l'on peut y voir le symptôme d'une crise inexorable des démocraties de l'Europe du Nord, on peut tout aussi légitimement interpréter leur succès comme le signe du bon fonctionnement d'un pluralisme démocratique jamais démenti.

Spécialiste des Balkans à l'origine, Slobodan Milacic entend systématiser ici ses réflexions non sur le seul espace de l'Europe postcommuniste mais sur la nature même des régimes démocratiques à travers cette double question : qui sont les ennemis de la démocratie et comment sont-ils traités par les régimes démocratiques ? Pour lui, la démocratie pluraliste est d'abord un système bipolaire dont les deux branches constitutives se retrouvent dans l'exigence juridique incarnée par l'État de droit. La branche libérale y voit la garantie des droits de l'homme, la branche démocratique y trouve la garantie des droits collectifs acquis dans la lutte politique. Or, comme le note l'auteur de *De l'âge idéologique à l'âge politique*<sup>12</sup>, la démocratie libérale a été pensée davantage pour organiser la coexistence entre amis, ou plus exactement entre associés-rivaux, que pour éliminer ses ennemis. Ont prévalu dans la culture démocratique la rationalité conciliatrice et la foi en la capacité intégrative du système à transformer ses ennemis en adversaires. L'idée d'ennemi, à la fois sous-estimée politiquement et trop peu conceptualisée scientifiquement, implique une lutte à mort. En démocratie, l'ennemi est l'extrémiste et le radical dans un modèle centriste et modéré, par nature. L'ennemi est systémique alors que l'adversaire est politique. Le rapport du système à l'ennemi est complexe et varie selon le type de culture politique et de rapport de forces. En cas de menace, le pôle libéral fera valoir la légitimité des minorités actives et prévaloir la logique du marché des idées (les bonnes devant chasser les mauvaises !), s'en tenant par ailleurs au contrôle juridique strict des limites apportées aux libertés. Pour sa part,

---

11 N. Blanc-Noël, « Égalité et parité en Suède : des rêves évanouis ? », *Nordiques*, n° 26, Automne 2013 ; *La politique suédoise de neutralité active*, Paris, Economica, « Bibliothèque stratégique », 1997.

12 S. Milacic, *De l'âge idéologique à l'âge politique. L'Europe postcommuniste vers la démocratie pluraliste*, Bruxelles, Bruylant, 2010.

le pôle démocratique, soucieux de cohésion politique, fera prévaloir la logique majoritaire et privilégiera la sécurité du bon fonctionnement du régime. Mais le plus grand danger qui guette la démocratie n'est-il pas la soumission du politique à l'économique ?

Poursuivant dans cette veine, Daniel Bourmaud croit reconnaître un ennemi plus insidieux derrière le masque impavide de la gouvernance. La gouvernance menace-t-elle la démocratie ? se demande l'auteur de *Libéralismes d'hier, libéralismes d'aujourd'hui*<sup>13</sup>. En étouffant le potentiel d'indétermination et d'incertitude contenu dans le modèle démocratique classique, ce concept mou mais omniprésent viendrait consacrer une nouvelle forme d'autoritarisme. En quelque deux décennies ce terme s'est en effet imposé aussi bien dans le vocabulaire des sciences sociales que dans le langage journalistique. Le succès du mot tient non à sa précision mais au contraire à son caractère flou qui l'érige en équivalent général à tout un ensemble de concepts jusque-là établis. Loin de favoriser le regard critique, la gouvernance relève d'une fabrication idéologique qui légitime une démocratie vidée de ses attributs essentiels. Elle recouvre non seulement un agencement institutionnel mais aussi un ensemble de procédures, de façons de faire, et donc un programme d'action. Au pluralisme de la démocratie, la gouvernance substitue un principe unique d'organisation collective et d'orientation. Indissociable de l'emprise néolibérale, la gouvernance vise à régenter simultanément la sphère économique et la sphère politique. Appliquant le postulat de la « neutralité axiologique » à l'action publique, elle promeut l'horizon indépassable du marché à travers le règne des experts au détriment des représentants. En généralisant l'emprise de la technique sur les décisions affectant les sociétés contemporaines, la gouvernance conduit à un processus de dépolitisation qui ruine l'esprit même de la démocratie, abolissant la pluralité des choix possibles et donc la liberté.

Parmi les ennemis déclarés de la démocratie, les islamistes radicaux occupent une place prédominante depuis les attentats du 11 septembre 2001. Voire plus tôt car, dès 1995, l'Hexagone avait été la cible d'une vague d'attentats en représailles au soutien accordé par la France au régime algérien qui avait privé le Front islamique du salut de sa victoire aux élections législatives. Depuis le déclenchement de la guerre civile en

---

13 D. Bourmaud, (dir.), *Libéralismes d'hier, libéralismes d'aujourd'hui*, Talence, Presses universitaires de Bordeaux, « Science politique », 2014.

Syrie, de nouvelles formes de jihadisme sont apparues en Europe qui, bien que ne mobilisant qu'une infime minorité de protagonistes, ébranlent les fondements symboliques de l'ordre démocratique. Qui sont les jihadistes et pourquoi choisissent-ils l'islam pour exprimer leur haine de la démocratie ? se demande Farhad Khosrokhavar. Jeunes banlieusards d'origine immigrée ayant souvent connu la prison ou plus récemment jeunes issus des classes moyennes, *born again* ou convertis, ils sont habités par la même haine envers une société, jugée injuste, qu'ils rejettent tout autant qu'elle les rejette. La mutation de cette haine en jihadisme sacralise la rage de ces désaffiliés et leur fait surmonter leur mal-être par l'adhésion à une vision faisant d'eux des chevaliers de la foi musulmane, et de tous les autres, des impies indignes d'exister. L'islamisme radical opère ainsi une inversion magique qui transforme le mépris de soi en mépris de l'autre et l'indignité en sacralisation de soi aux dépens de l'autre. Les attentats du 13 novembre 2015 ont révélé l'étendue du malaise et l'identification d'une partie de la jeunesse à cette idéologie mortifère. La chute du Mur a entraîné une crise des « utopies immanentes » qui a profité à l'islam radical en tant qu'utopie transcendante susceptible de combler le vide idéologique des démocraties modernes. Mais dans le cas français le malaise est d'autant plus profond que visible est le hiatus entre le modèle national d'une communauté de citoyens libres et égaux en droits, réunis autour d'un même idéal de fraternité, et la réalité empirique. L'islam radical se substitue alors au projet citoyen. Selon l'auteur de *Radicalisation*<sup>14</sup>, l'égalité se réalise dans la mort, la fraternité dans la mise à mort de l'ennemi et la liberté dans la volonté d'infliger la mort au nom de Dieu. En outre, le jihadisme joue le rôle de substitut aux idéologies terroristes d'extrême gauche des années 1980 tandis qu'une partie de la mouvance gauchiste se reconnaît dans « l'anti-impérialisme » de l'islamisme radical.

Quant à Dominique Schnapper, elle se demande pour sa part si l'on peut fonder une société démocratique sur la relativité absolue des valeurs et l'absence de transcendance commune. L'individu menace-t-il la démocratie ? En l'ayant affranchi de ses antiques tutelles, la démocratie moderne n'a-t-elle pas engendré un monstre ? Question d'autant plus cruciale que ce régime reposant sur une utopie créatrice est fragile,

---

14 F. Khosrokhavar, *Radicalisation*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, « Interventions », 2014 ; *Prisons de France*, Robert Laffont, « Le monde comme il va », 2016.

par essence, car il risque de se corrompre soit par la négation soit par l'exagération de ses principes. On le sait, rappelle brièvement la sociologue, les démocraties ont déjà trahi leur idéal avec le colonialisme, le racisme et l'antisémitisme, la marginalisation des femmes dans la vie publique et les inégalités sociales. Mais à l'avenir la démocratie risque également selon elle d'être emportée par sa propre dynamique. Alors que ce régime suppose la « vertu » du citoyen, au sens donné par Montesquieu, dans nos sociétés individualistes, l'intérêt personnel (privé) semble partout primer sur l'intérêt collectif (public). L'auteur de *L'Esprit démocratique des lois*<sup>15</sup> pointe le risque de passage de la démocratie « réglée » à la démocratie « extrême », c'est-à-dire à un régime où l'autonomie pourrait se « corrompre » en indépendance, la liberté en licence et l'égalité en indistinction. Or, l'autonomie du sujet membre d'une communauté de citoyens partageant de « nombreux liens invisibles » ne doit pas être confondue avec la toute-puissance de l'individu, souverain, détaché, guidé par l'impulsion du moment. Alors qu'il faut du temps pour construire des institutions démocratiques et de la patience pour faire naître des mœurs démocratiques, les citoyens de l'ère numérique sont enclins à critiquer la lenteur et le formalisme inhérents au fonctionnement de ces institutions. Mais de cette capacité réflexive propre aux démocrates, de cette liberté chère aux Modernes, ils en viennent à remettre en cause la règle de droit censée protéger la liberté politique. Quant à cette passion pour l'égalité dont parlait déjà Tocqueville, ne risque-t-elle pas de dévier vers la confusion des ordres, l'indistinction des personnes et des valeurs ? Autrement dit, la société des égaux doit-elle nécessairement se muer en société des semblables ? Néanmoins, si les symptômes de corruption du modèle sont observables, si le patient est malade, il appartient à tous les démocrates de contribuer à sa guérison.

La post-démocratie est-elle le troisième âge du gouvernement représentatif ? Yves Sintomer rejoint Dominique Schnapper sur la gravité du diagnostic mais diverge sensiblement sur les causes de la maladie et, par conséquent, sur le choix des remèdes. Alors que cette dernière s'inquiète des risques d'un « trop de démocratie », l'auteur de *Petite histoire de l'expérimentation démocratique*<sup>16</sup>, réclame, au contraire, encore plus de

---

15 D. Schnapper, *L'Esprit démocratique des lois*, Paris, Gallimard, « NRF-Essais », 2014.

16 Y. Sintomer, *Petite histoire de l'expérimentation démocratique*, Paris, La Découverte Poche/Essais, 2014.

démocratie. Car en effet, les démocraties libérales traversent une grave crise structurelle alors même que le nombre de régimes démocratiques n'a cessé de se multiplier en Europe centrale et orientale ainsi que dans les pays du Sud. Mais dans tous les cas, les citoyens ne se sentent plus représentés par leurs élus et partagent le même sentiment d'assister, en spectateurs passifs, à un théâtre d'ombres. Le politiste britannique Colin Crouch prétend même que nous sommes désormais entrés dans l'ère de la « post-démocratie » et ce depuis le début des années 2000. Même si pour lui il s'agissait essentiellement d'un idéaltype destiné à saisir les traits caractéristiques opposant nos démocraties dénaturées à la « démocratie maximale » des lendemains de la Seconde Guerre mondiale, nombre d'observateurs ont utilisé sa grille de lecture pour décrire la réalité empirique présente. N'assiste-t-on pas en effet à la montée en puissance des multinationales globales au détriment des États-nations<sup>17</sup>, à leur ingérence dans la vie politique, à la porosité croissante de la frontière séparant le public du privé, à l'émergence d'une nouvelle classe dirigeante ayant érigé le principe de la concurrence de tous contre tous en nouvel impératif catégorique ? Les tenants de la « post-démocratie » font valoir que dans les régimes du « Nord global », il n'existe plus de séparation des pouvoirs, la publicité des débats a laissé la place au secret de décisions prises par des instances techniques non soumises au suffrage populaire, les élections ne permettent pas de vrai choix, en outre le pouvoir des agences de notation et des grandes firmes transnationales est de loin supérieur à celui de l'appareil étatique dont les dirigeants interchangeables naviguent d'une sphère à l'autre, la concentration des médias a remplacé le pluralisme de la presse et la logique commerciale le projet éducatif. Mais, fort heureusement, existent également des contre-tendances qui laissent espérer une véritable démocratisation de la démocratie loin d'une dérive autoritaire ou d'un retour à un prétendu âge d'or.

Patrick TROUDE-CHASTENET

---

17 Pour ne citer qu'eux, les géants du Web totalisent des chiffres d'affaires supérieurs au PIB de nombreux États sur la planète. Apple, par exemple, est aussi riche que l'État grec et plus riche que l'État portugais.



## BIBLIOGRAPHIE

- BAUDOIN, Jean, *La philosophie politique de Karl Popper*, Paris, Presses universitaires de France, « Questions », 1994.
- BATTISTELLA, Dario, *Paix et guerres au XXI<sup>e</sup> siècle*, Auxerre, Sciences humaines éditions, « Petite bibliothèque des sciences humaines », 2010.
- BLANC-NOËL, Nathalie, « Égalité et parité en Suède : des rêves évanouis ? », *Nordiques*, n° 26, Automne 2013.
- BLANC-NOËL, Nathalie, *La politique suédoise de neutralité active*, Paris, Economica, « bibliothèque stratégique », 1997.
- BOURMAUD, Daniel, (dir.), *Libéralismes d'hier, libéralismes d'aujourd'hui*, Talence, Presses universitaires de Bordeaux, « Science politique », 2014.
- FUKUYAMA, Francis, *La fin de l'histoire et le dernier homme*, Paris, Flammarion, « Histoire », 1992.
- GAUCHET, Marcel *La démocratie d'une crise à l'autre*, Nantes, Éditions Cécile Default, « Cécile Default », 2007.
- GAUCHET, Marcel, *L'avènement de la démocratie*, I, *La révolution moderne*, Paris, Gallimard, 2007.
- GAUCHET, Marcel, *L'avènement de la démocratie*, II, *La crise du libéralisme, 1880-1914*, Paris, Gallimard, 2007.
- GAUCHET, Marcel, *L'avènement de la démocratie*, III, *À l'épreuve des totalitarismes, 1914-1974*, Paris, Gallimard, 2010 ;
- GAUCHET, Marcel, *L'avènement de la démocratie*, IV, *Le nouveau monde*, Paris, Gallimard, 2017.
- HERMET, Guy, *L'hiver de la démocratie*, Paris, Armand Colin, 2007.
- GAUCHET, Marcel, avec AZOUVI, François, CONAN, Eric, *Comprendre le malheur français*, Paris, Stock, « Les Essais », 2016.
- LAUGIER, Sandra, OGIEN, Albert, *Pourquoi désobéir en démocratie ?*, Paris, La Découverte Poche, « Sciences humaines et sociales », 2011.
- LE GOFF, Jean-Pierre, *Malaise dans la démocratie*, Paris, Stock, « Essais-Documents », 2016.
- LOVELUCK, Benjamin, *Réseaux, libertés et contrôle : une généalogie politique d'internet*, Paris, Armand Colin, « Le temps des idées », 2015.
- KHOSROKHAVAR, Farhad, *Radicalisation*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, « Interventions », 2014.
- KHOSROKHAVAR, Farhad, *Prisons de France*, Paris, Robert Laffont, « Le monde comme il va », 2016.

- MASTROPAOLO, Alfio, *La democrazia è una causa persa ?*, Turin, Bollati Boringhieri, 2011.
- MILACIC, Slobodan, *De l'âge idéologique à l'âge politique. L'Europe postcommuniste vers la démocratie pluraliste*, Bruxelles, Bruylant, 2010.
- PERRINEAU, Pascal, (dir.), *Le désenchantement démocratique*, Paris, Éditions de l'Aube, 2003.
- PORTIER, Philippe, *L'État et les religions en France : une sociologie historique de la laïcité*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, « Histoire », 2016.
- RAYNAUD, Philippe, *L'extrême gauche plurielle. Entre démocratie radicale et révolution*, Paris, Librairie académique Perrin, « Tempus », 2010.
- ROSANVALLON, Pierre, « Le désenchantement démocratique », conférence à HEC Paris, 2016.
- ROUSSEAU, Dominique, *Radicaliser la démocratie : propositions pour une refondation*, Paris, Seuil, « Sciences humaines », 2015.
- SCHNAPPER, Dominique, *L'Esprit démocratique des lois*, Paris, Gallimard, « NRF-Essais », 2014.
- SIMONNE, Raffaele, *Si la démocratie fait faillite*, Paris, Gallimard, « Le Débat », 2016.
- SINTOMER, Yves, *Petite histoire de l'expérimentation démocratique*, Paris, La Découverte/Poche-Essais, 2014.